



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fin de l'expérimentation SECPA: le sacrifice des centres de santé communautaires

Question écrite n° 13350

Texte de la question

Mme Nathalie Oziol alerte Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur la fin de l'expérimentation SECPA (structures d'exercice coordonné participatives). Ce dispositif d'expérimentation des SECPA est en place depuis 2021, puis renouvelé en 2023 par le ministère de la santé, avec un succès largement reconnu par les différentes instances. Cependant, il a été annoncé en 2026 que le Gouvernement mettait fin à cette expérimentation et renonçait donc à ces lieux offrant un accès aux soins pour de nombreux habitants de zones en difficulté. Les 26 centres et maisons de santé au cœur du dispositif SECPA sont implantés dans des quartiers prioritaires et permettent un accompagnement médico-psycho-social avec des équipes pluriprofessionnelles, associant médecins, psychologues, éducateurs et éducatrices, médiateurs et médiatrices en santé, etc. Alors que, selon l'Observatoire national de la politique de la ville, les habitants des quartiers populaires présentent un état de santé plus dégradé que la moyenne nationale, un dispositif d'accompagnement est une nouvelle fois supprimé. Les propositions avancées par le Gouvernement ne suffisent pas à permettre le maintien de ces centres et maisons de santé car les solutions de financement ne couvrent pas les besoins réels de ces lieux. Le retour à la prise en charge par l'ARS, au travers d'un label « France santé » ne convient pas à la gestion de ces lieux et ramène à des modalités de financement précaires. À Montpellier, dans la deuxième circonscription de l'Hérault, le centre Human santé s'inscrit dans ce dispositif : les équipes accompagnent plus de 1 300 personnes pour 9 salariés et salariées, qui se voient maintenant menacés et menacées de licenciement. Ils et elles sont engagés pour le maintien de leur structure et sont soutenus par les nombreux patients de leur centre ainsi que par plusieurs associations comme Médecins du monde, La Cimade ou encore par des professionnels de santé. Elle souhaite savoir si elle envisage un retour sur cette décision de fin d'expérimentation et lui demande si elle envisage la sanctuarisation des structures d'exercice coordonnée participatives pour préserver les structures et améliorer l'accès au soin pour toutes et tous.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Oziol](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13350

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2026](#), page 1842